«L'Eglise n'a pas attendu Cécile Duflot pour agir»

03/12/2012 à 14h29

Pour la ministre du Logement, l'Église doit mettre ses locaux inutilisés à la disposition des plus démunis.

L'appel de Cécile Duflot à la solidarité de l'Église pour loger les sans-abris dans ses bâtiments inoccupés provoque l'étonnement dans la communauté chrétienne. Dans une interview au *Parisien* , la ministre du Logement n'hésite pas à parler de réquisitions. «Je le ferai sans mollesse, comme l'avaient fait De Gaulle ou Jacques Chirac», dit-elle. J'ai bon espoir qu'il n'y ait as besoin de faire preuve d'autorité. Je ne comprendrais pas que l'Église ne partage pas nos objectifs de solidarité».

> ***«L'Église n'a pas attendu la menace de réquisition brandie par la ministre Madame Duflot pour prendre des initiatives»,*** *répond un communiqué commun du Secours Catholique, de l'Archevêché de Paris et de la Conférence des religieux et religieuses de France (Corref). (…)*

Le Figaro

Le diocèse de Lyon réagit lundi matin aux déclarations de Cécile Duflot.

Dans le Parisien/Aujourd'hui en France, la ministre du logement demande à l'Eglise de mettre à disposition ses logements vides pour héberger les sans-abri. Pour le diocèse de Lyon, c'est déjà le cas dans le Rhône : *"la maison diocésaine Saint-Irénée dans le 5e arrondissement accueille chaque hiver depuis trois ans 120 sans-abris. Le diocèse met le lieu à disposition et l'association Alynea gère l'accueil"*.

Il affirme par ailleurs que *"dans le cadre du plan grand froid, 800 nouvelles places ont été mises à disposition, dont 200 fournies par l'Eglise ou des œuvres chrétiennes, comme*

Notre-Dame-des-sans-abris”.
Pour le diocèse, *“c’est sûr on peut dire que ce n’est pas assez, mais on ne peut pas dire que les chrétiens ne s’y collent pas. En tout cas pour ce qui est de Lyon et du Rhône, c’est quelque chose de significatif”.*

> *L’Eglise catholique du Rhône ajoute qu’à Lyon* ***“quand le commissariat a une famille à la rue, ils n’appellent plus le 115 car ils savent qu’il est saturé, ils appellent directement la paroisse pour savoir si elle peut les accueillir”. (…)***

Lyon Mag

Cécile Duflot veut mettre l’Eglise à contribution. Dans un interview au Parisien daté de lundi 3 décembre, la ministre du Logement annonce avoir écrit à l’archevêché de Paris en vue d’utiliser des bâtiments «*quasi vides*» lui appartenant pour accueillir des mal-logés.

J’ai bon espoir qu’il n’y ait pas besoin de faire preuve d’autorité.

«*Je ne comprendrais pas que l’Eglise ne partage pas nos objectifs de solidarité*», affirme la ministre dans un entretien. «*Je souhaite faire appel à toutes les bonnes volontés et faire appliquer la loi à tous ceux qu’elle concerne*», ajoute Cécile Duflot.
La ministre compte appliquer aux bâtiments vides appartenant à des personnes morales le dispositif de réquisition, rarement appliqué par un gouvernement pour accueillir sans-abri et mal-logés. «*L’Eglise fait partie des personnes morales… dans tous les sens du terme !*» poursuit la ministre du Logement. Selon elle, «*il semble que l’archevêché de Paris possède des bâtiments quasi vides*».
France Info